

EVRY-COURCOURONNES

Les policiers une nouvelle fois réunis pour dire non à la réforme de la PJ

Une mobilisation nationale était organisée le jeudi 16 mars devant les tribunaux judiciaires.

Ils étaient rassemblés pour défendre et soutenir la police judiciaire ainsi que l'investigation. A l'instar de leurs collègues partout en France, des fonctionnaires de police étaient réunis devant le tribunal judiciaire d'Evry-Courcouronnes le jeudi 16 mars. Aux côtés de certains élus, ils ont montré une fois de plus leur désaccord avec la réforme de la police nationale prévue par Gérald Darmanin.

Ce projet controversé prévoit de placer tous les services de police d'un département (renseignement, sécurité publique, police aux frontières et police



Certains élus sont venus soutenir les agents de la police judiciaire, qui ont une nouvelle fois pointé du doigt la réforme souhaitée par le ministre de l'Intérieur.

judiciaire) sous l'autorité d'un seul directeur départemental de la police nationale (DDPN), qui dépendrait du préfet. « La mise en place de la réforme avant la fin de l'année a été actée dans un courrier que le ministre de l'Intérieur a envoyé à tous les fonctionnaires de po-

lice le 3 mars dernier », a rappelé l'Association nationale de police judiciaire.

Durant le rassemblement, les fonctionnaires de police n'ont cessé de rappeler les bons résultats de la police judiciaire avec 5 483 personnes déferées à la justice en 2022,

3 948 malfaiteurs de haut vol écroués et 332 millions d'avoirs criminels, entre autres. « Alors que la criminalité est plus mobile, plus puissante et menaçante que jamais dans notre région, comme partout ailleurs, notre ministre supprime la Police judiciaire, garante de notre démocratie contre l'arbitraire. Il détruit ainsi le seul rempart efficace de notre pays contre le crime organisé. Son excellence et ses résultats n'auront pas suffi. Notre dévouement non plus. Les garanties annoncées du maintien des services, des effectifs, du budget et des missions ne sont que des chimères qui disparaîtront dès 2024. Avec cette réforme, la police judiciaire est réduite en miettes », regrettent-ils.

■ Maryne Vialette